

**Section Franches–Montagnes
Rencontre annuelle
29 novembre 2024, Saignelégier**



AGRIJURA 

The logo icon consists of a red stylized figure of a person or a plant, followed by three horizontal red bars of varying lengths.

Section Franches–Montagnes

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section et Paysannes
2. Infos AgriJura (marchés, projets et PA)
3. Infos ECR
4. Infos FRIJ
5. Langue bleue et BVD (infos SCAV)
6. Divers

Repas en commun

Président de la section



Paysannes



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Informations Agrijura



- 1) Marchés
- 2) PA
- 3) Projets Agrijura



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

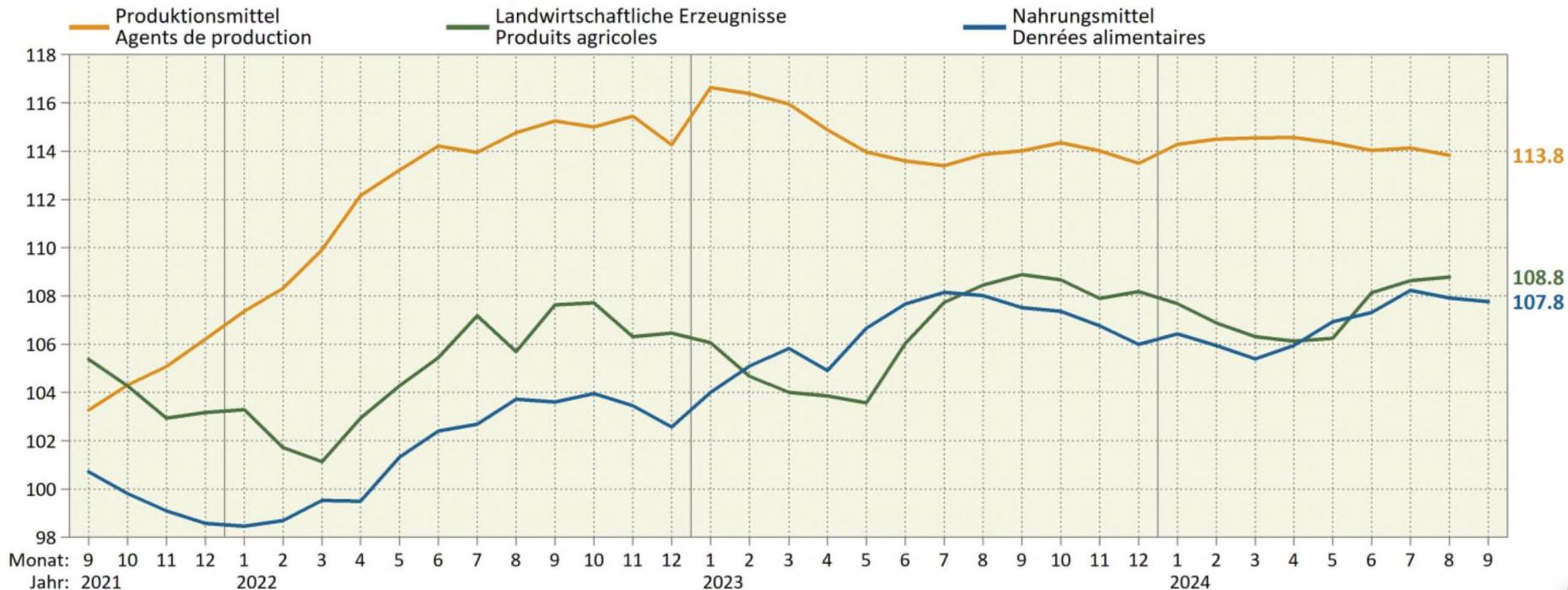
Marchés

Marchés généralités

Indexvergleich

Comparaison des indices

Dezember 2020 = 100 ~ Décembre 2020 = 100



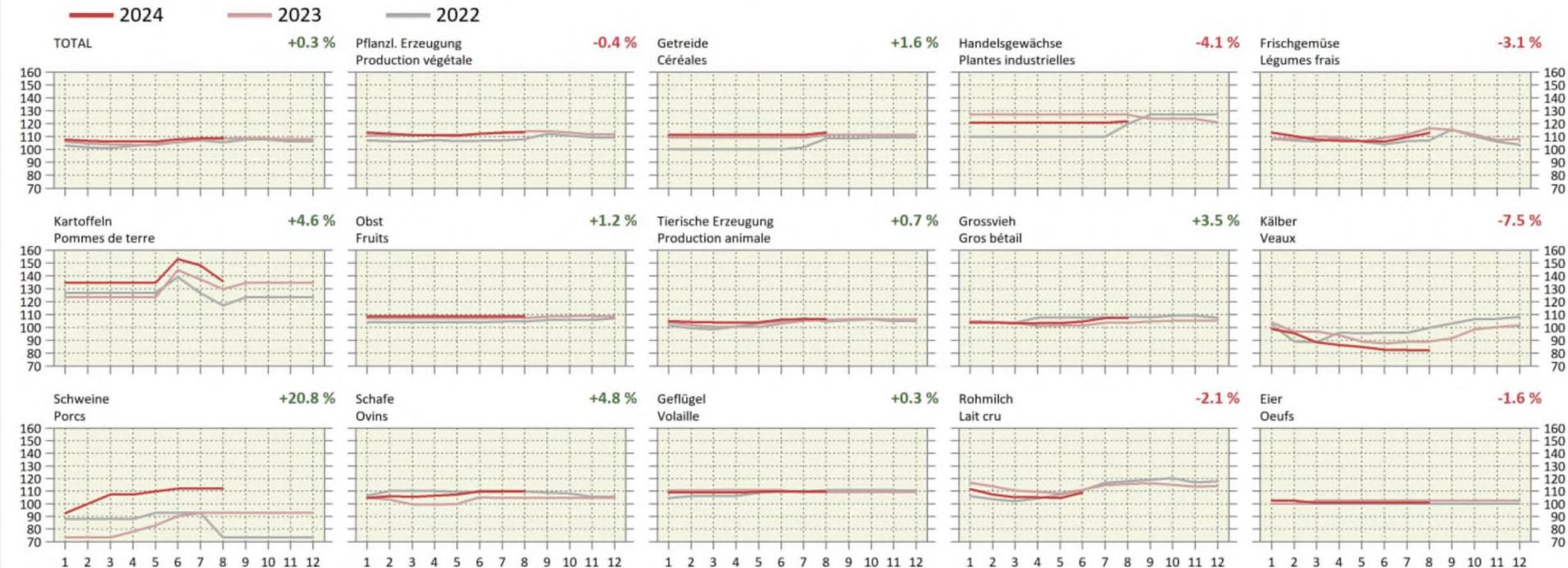
AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Marchés: indice prix production

Situation August 2024 ~ Situation août 2024

Dezember 2020 = 100; oben rechts: Änderung in Prozent im letzten Monat gegenüber dem Vorjahresmonat.

Décembre 2020 = 100 ; à droite en haut : changement en pourcent dans le dernier mois par rapport au mois de l'année précédente.

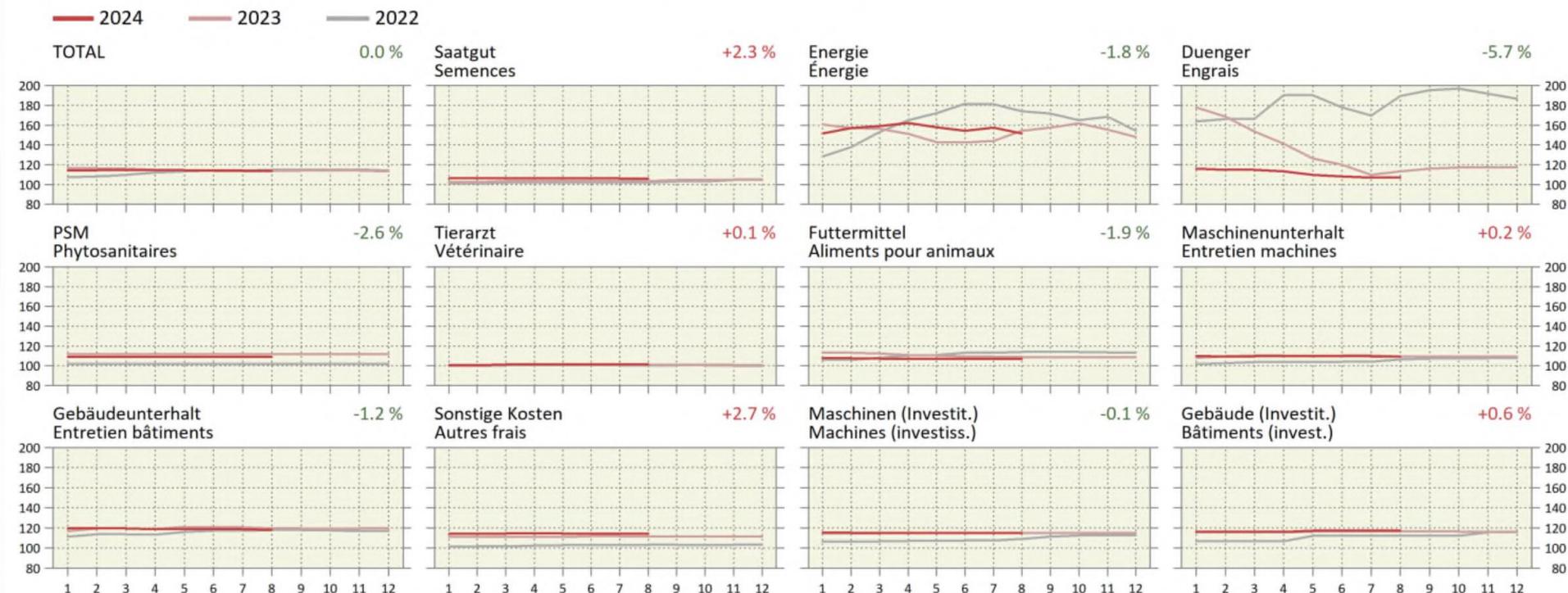


Marchés indice prix agents

Situation August 2024 ~ Situation août 2024

Dezember 2020 = 100; oben rechts: Änderung in Prozent im letzten Monat gegenüber dem Vorjahresmonat

Décembre 2020 = 100 ; à droite en haut : changement en pourcent dans le dernier mois par rapport au mois de l'année précédente



Estimation valeur de la production 2024

Denrée	Valeur 2023 (en millions CHF)	Valeur 2024 (estimations)	Différence
Lait	2803	2694	-109
Gros bétail	1553	1571	18
Porcs	788	969	180
Volaille	403	414	11
Oeufs	337	356	19
Blé panifiable	196	133	-63
PDT	137	154	17
Betteraves suc.	69	75	6



Prix et revenus

- ▶ Augmentation insuffisante en rapport aux revendications de début d'année (10%)
- ▶ Evolution dans la bonne direction avec quelques nuages (lait et guerre des prix des distributeurs)
- ▶ Revenus en baisse 2023 et prévisions catastrophiques pour 2024 (prix * quantité)
- ▶ Négociations revues: objectifs donnés aux organisations de producteurs



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 19 novembre 2024

Nouveau recul du revenu agricole : il est urgent d'agir

Les chiffres relatifs aux revenus dans l'agriculture suisse en 2023 qu'Agroscope a publié aujourd'hui sont décevants. Après le relevé déjà critique enregistré en 2022, le revenu moyen du travail par unité de main-d'œuvre familiale recule pour la seconde fois consécutive, s'établissant à 54 800 francs. Les coupes qu'a prévues le Conseil fédéral dans le budget agricole 2025 et dans le crédit-cadre 2026-2029 sont donc absolument inopportunes.

Le Dépouillement centralisé des données comptables 2024 confirme l'insuffisance permanente que connaît la situation économique de l'agriculture suisse. Pour l'Union suisse des paysans (USP), le besoin d'agir est urgent.

Revenu agricole 2023 et évolution par rapport à 2022



Revenu agricole

CHF 79 700.-

+ 0,1 %

- Bonnes vendanges tant en quantité qu'en qualité
- Légère augmentation des prix du lait à la production
- Léger redressement des prix de la viande porcine à la production

- Récoltes globalement plus faibles dans les grandes cultures, l'arboriculture et les cultures maraîchères en raison de conditions météorologiques extrêmes
- Baisse des prix de vente de la viande bovine du fait de la demande
- Légère augmentation des charges en raison du renchérissement des prix pour certains postes de charges (notamment l'électricité et les intérêts)



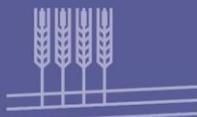
Revenu du travail par
unité de main-d'œuvre
familiale

CHF 54 800.-

- 2,4 %

CHF 71 700.-

- 2,3 %



Région de plaine

CHF 48 500.-

- 1,0 %



Région des collines

CHF 39 100.-

- 2,7 %



Région de montagne

Prix et revenus: revendications

Mesures	Mise en œuvre	Temporalité	Décision					
				Maintenir le budget fédéral dédié à l'agriculture Une réduction du budget fédéral 2025 en faveur de l'agriculture à hauteur de 48,5 millions est proposée par le Conseil fédéral. Elle équivaut à environ 2 millions pour le Jura.	OFAG	1.1.2025	Chambres fédérales	**
Faciliter les prêts sans intérêt Permettre l'octroi simplifié de prêts sans intérêt, comme prévu à l'art.1, let.a de l'Ordonnance sur les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture (OMAS), afin de remédier aux difficultés financières dont les exploitations ne sont pas responsables.	Service de l'Economie rurale (ECR)	Immédiate	Canton	Assurer le maintien du crédit-cadre 2026-2029, en augmentant à disposition pour les moyens pour les améliorations structurelles Pour la période 2026 à 2029, le crédit-cadre doit être stable pour les paiements directs et prévoir une augmentation des ressources disponibles pour les améliorations structurelles afin de réduire les coûts de construction dans les exploitations agricoles. Ces chiffres émanent de la publication d'une étude de l'OFAG sur les moyens nécessaires à termes pour cet outil majeur de la politique agricole.	OFAG et cantons	2026 à 2029	Chambres fédérales	**
Anticiper les paiements des productions végétales Actuellement, les paiements des céréales et des betteraves peuvent intervenir jusqu'à 10 mois après leur livraison. Une partie des paiements doit être avancée pour alléger la trésorerie des exploitations.	Acteurs du marché	Immédiate	Acteurs du marché	Réduire les déductions FSPC pour la valorisation des excédents Intégrer cette réduction dans les décomptes finaux des producteurs pour la récolte 2024, afin d'alléger la pression financière sur les agriculteurs.	FSPC	2025	Comité FSPC Swissgranum	*
Étendre la zone de séquestre pour la langue bleue à l'ensemble du territoire national L'objectif est de permettre les échanges d'animaux entre exploitations malgré les contraintes sanitaires liées à la langue bleue, tout en réduisant les pertes financières et les restrictions commerciales.	OSAV	Immédiate	OSAV	Augmenter la prime de transformation en fromage Revaloriser cette prime pour réduire la pression sur la matière grasse dans la production de fromage, notamment face à la concurrence des produits importés (influencée par le franc fort et l'inflation).	OFAG Fromageries	Moyen terme	OFAG Chambres fédérales	**
Accompagner les exploitations en grande difficulté dans leur gestion Mobiliser le fonds de soutien agricole pour accompagner en priorité les exploitations en situation critique et leur offrir un appui renforcé en matière de gestion financière.	Prestaterre - FRI – Agrijura	Immédiate	Comité Agrijura CF FRI	Soutenir la formation des jeunes agriculteurs Encourager les jeunes agriculteurs à entreprendre une formation agricole supérieure en leur offrant une contribution forfaitaire. Cet appui vise à développer leur esprit entrepreneurial et à assurer une relève qualifiée.	Agrijura	Long terme	Comité Agrijura	**
Suspendre les déductions de sous-livraisons pour la production laitière Surseoir temporairement aux pénalités pour sous-livraison de lait, afin de soutenir les producteurs face à la pression sur les volumes de production.	Mooh	Octobre	CA de Mooh	Créer des réserves fiscales climatiques Mettre en place des réserves fiscales dédiées pour permettre aux exploitations d'amortir les effets des bonnes et mauvaises années. Cela permettrait de lisser les résultats financiers et de réduire l'impact des variations climatiques sur la rentabilité des exploitations.	OFAG Services cantonaux des contributions	Long terme	Elus fédéraux	***
Soutien cantonal aux marchés de bétail et à la caisse des épizooties Renoncer aux coupes des subventions cantonales aux marchés de bétail à hauteur de CHF 300'000.- proposées par le Gouvernement pour le budget 2025, afin de compenser les difficultés liées aux crises sanitaires et économiques. Définir un montant – env. CHF 100'000 - dans le budget cantonal 2025 pour mener une campagne de vaccination contre la langue bleue.	Gouvernement jurassien - ECR	1.1.2025	Parlement jurassien					

Objectifs 2025

- ▶ Améliorer les prix payés aux producteurs en tenant compte des coûts de production (revenu horaire à 40CHF comme base de calcul)
- ▶ Défendre et améliorer la plus-value par des conditions-cadres adaptées.
- ▶ Relayer les besoins des producteurs et augmenter leur prise en compte de la part des acteurs du marché.
- ▶ Améliorer la transparence dans les conditions commerciales.
- ▶ Sensibiliser à l'importance d'exploiter le potentiel de réduction des coûts



Politique «agricole»

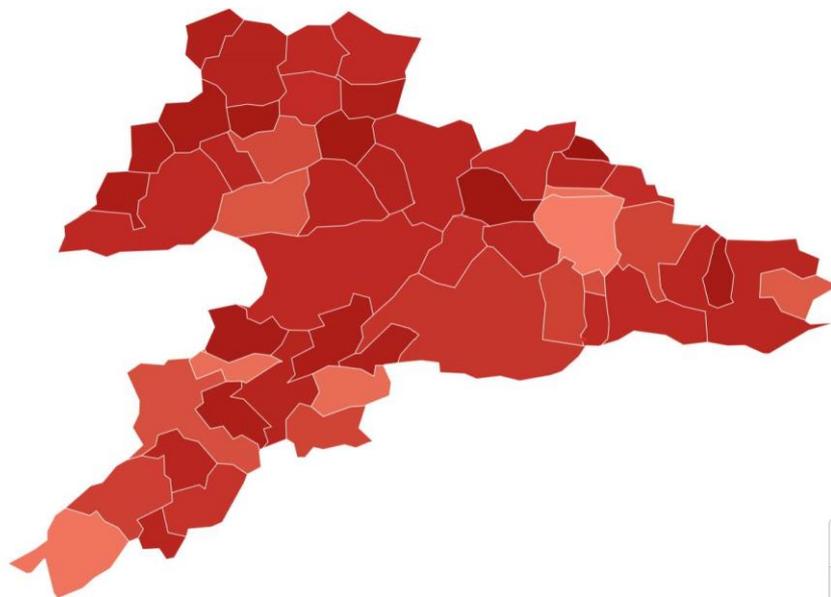
Initiative biodiversité



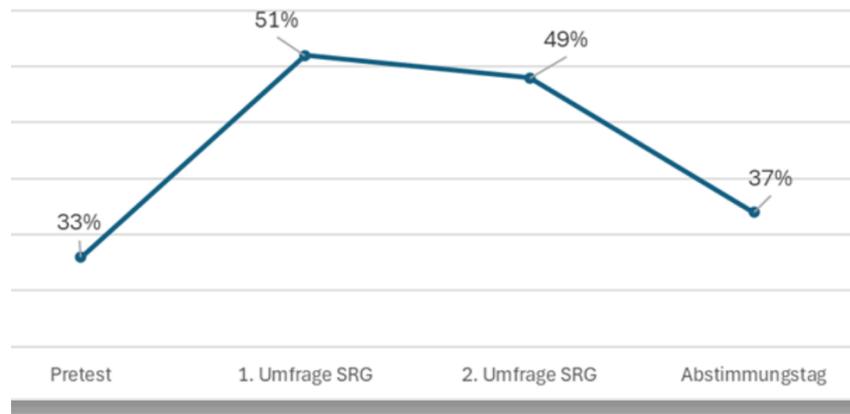
Résultat clair

JU: Initiative pour la biodiversité

0% 50% 100%



Développement



?

tion: 45,19%

% Oui

63,04% No



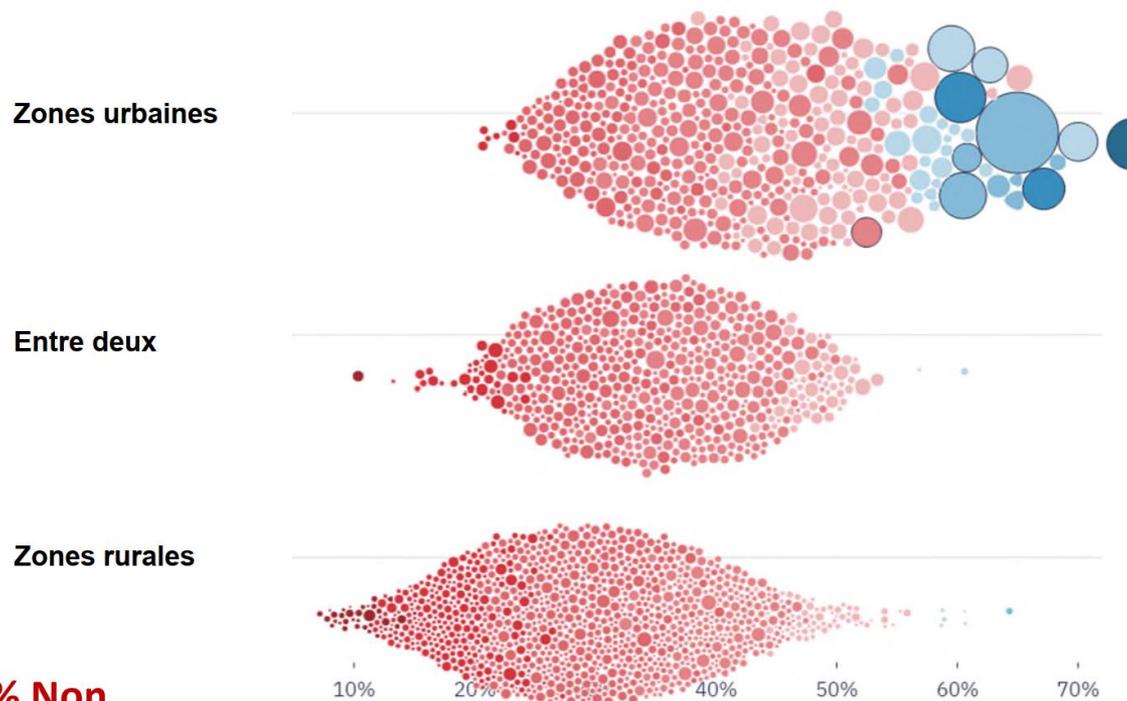
La double majorité n'est pas atteinte ⓘ



CHAMBRE D'AGRICULTURE



Initiative biodiversité



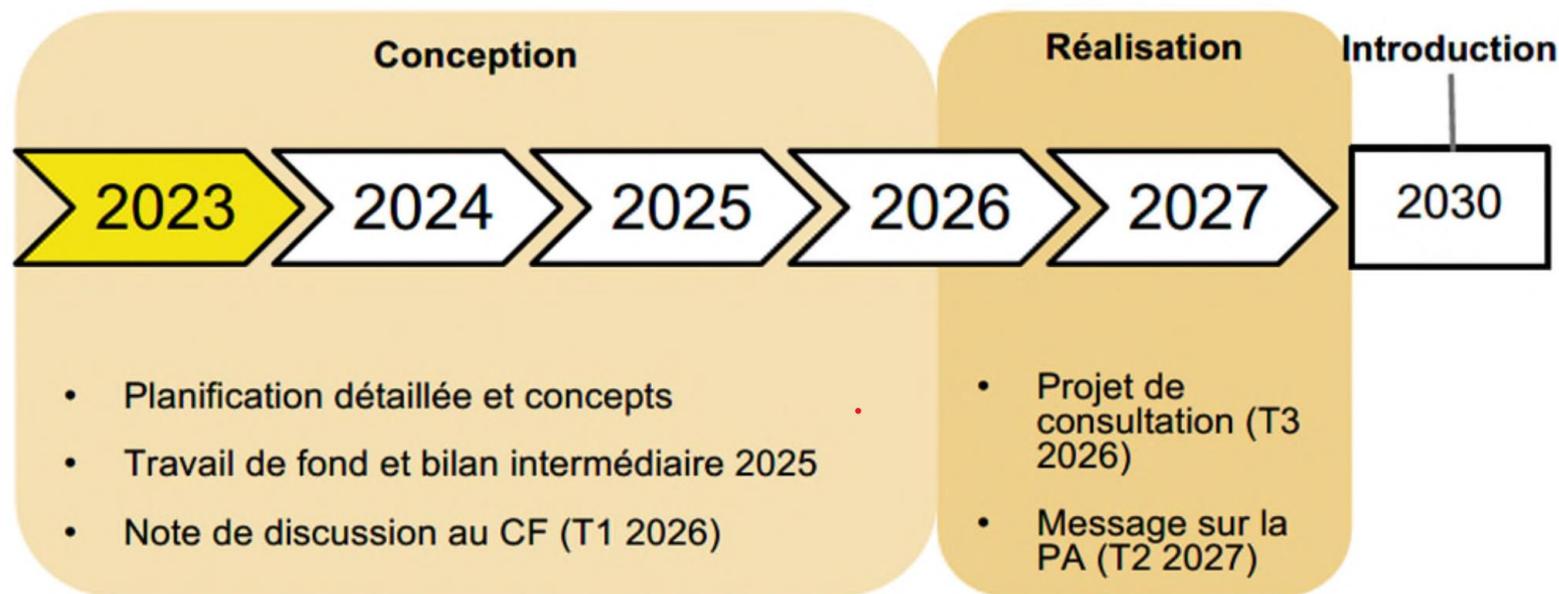
UDC : 89 % Non
PLR : 81 % Non
Le Centre : 77 % Non

Les Vert-e-s : 81 % Oui
PS : 64 % Oui
Vert'libéraux : 56 % Oui



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

PA2030 : Agenda



Source: OFAG



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Objectifs 2030



Améliorer la valeur ajoutée et les revenus



Renforcer la production intérieure et la sécurité alimentaire



Simplification du système



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

PA 22+: 3 mesures

- ▶ Soutien à l'assurance sécheresse et gel tardif (suppression de fortes pluies car déjà dans grêle)
- ▶ Protection sociale du conjoint-e travaillant sur l'exploitation
- ▶ Fusion réseau biodiversité et paysage pour 2028 (mesure qui reste en 2030)



Finances fédérales



Finances: budget 2025 confédération

	Budget 2024	Budget 2025	Différence	Justification
Sélection animale et végétale	44 328 000	46 904 000	+ 2 576 000	Besoins supplémentaires pour le réseau de compétences et d'innovation
Promotion de la qualité et des ventes	70 550 000	65 749 000	- 4 801 000	Mesure d'économie
Suppl. pr. l'économie laitière	387 274 000	382 930 000	- 4 344 000	Selon les prévisions de production de fromage
Aides à la production végétale	73 099 000	71 099 000	- 2 000 000	Selon les prévisions de la surface de betteraves sucrières
Paiements directs	2 812 040 000	2 770 170 000	- 41 870 000	Mesure d'économie
Contributions aux primes pour les assurances récoltes	-	3 500 000	+ 3 500 000	Nouvelle contribution
Animaux sauvages et chasse	11 309 000	17 345 000	+ 6 036 000	Révision de la loi sur la chasse



Crédit cadre

en million de CHF	Crédit-cadre 22-25	Crédit-cadre 26-29		
		Selon le Conseil fédéral	Selon la commission des finances	Selon l'USP
Bases de production	560	690 (+130)	690 (+130)	690 (+130)
Production et ventes	2 239	2 139 (-100)	2 217 (-22)	2 239 (+/- 0)
Paiements directs	11 249	10 988 (-261)	11 140 (-109)	11 249 (+/- 0)
Total	14 047	13 817 (-231 resp. -1.6%)	14 047 (+/-0)	14 178 (+130 resp. +0.9%)

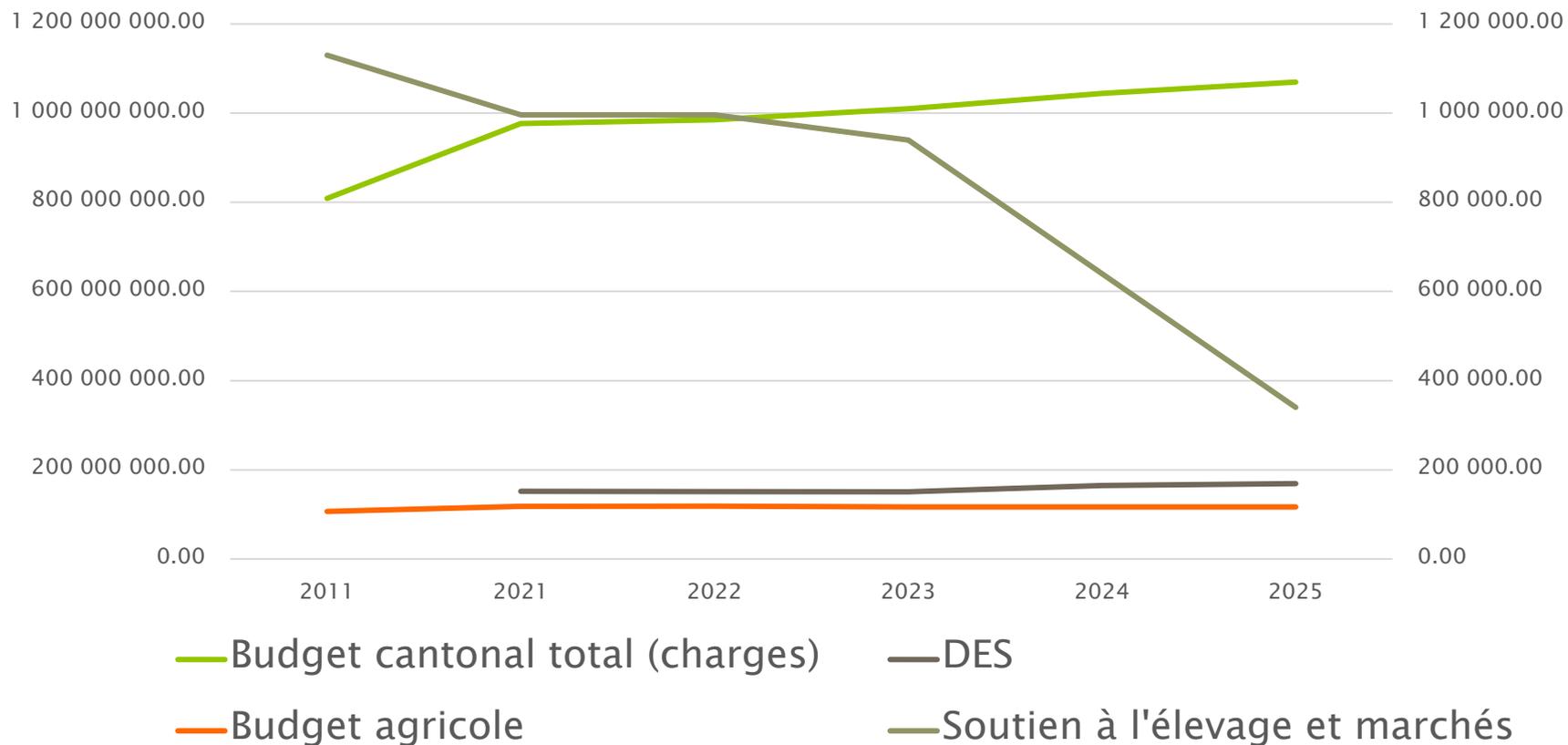
(entre parenthèses : par rapport au crédit-cadre 22-25)



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Finances cantonales

Evolution charges cantonales



Finances cantonales

- **Deux revendications**
 - **Eviter coupe de 300'000.- sur les marchés de bétail**
 - *1 mio de plus-value générée par année environs*
 - *100.- par bête est nécessaire pour maintenir la bonne marche (120.- vaches, 80.- autres)*
 - *Soutien Parlement en 2019, 2022, 2023 et 2024*
 - **Mettre un montant de 100'000.- pour la vaccination langue bleue**
 - *Besoin d'un montant au budget cantonal pour la Cepiz*
 - *Financement publique et cotisations des agriculteurs*
 - *Coût inférieur aux dédommagements (actuellement 500 k)*
 - *Pas obligatoire*



Finances cantonales

Tableau : Comparaison et simulation des effets des subventions

Années		2021	2022	2023	2024 - extrapolation	2024 - extrapolation	2025
Données	Variables				Selon 1.1 à 30.04	Selon 1.5 à 31.10	Hypothèses
n. de bêtes		3824	3831	3817	3800	2436	2000
Poids moyens		530	530	530	530	530	530
Surenchère moyenne		0.37	0.33	0.24	0.34	0.15	0.15
Subv. cantonales		540'000.00	540'000.00	540'000.00	300'000.00	60'000.00	60'000.00
Plus-value: Marchés de bétail		749'886.40	670'041.90	485'522.40	684'760.00	193'662.00	159'000.00
Revenus agricoles supplémentaires		1'289'886.40	1'210'041.90	1'025'522.40	984'760.00	253'662.00	219'000.00
Impôts cantonaux supplémentaires	Impôt marginal 0.2	257'977.28	242'008.38	205'104.48	196'952.00	50'732.40	43'800.00
Impôts cantonaux supplémentaires	Impôt marginal 0.3	386'965.92	363'012.57	307'656.72	295'428.00	76'098.60	65'700.00



Politique cantonale: autres dossiers

- ▶ Ordonnances LPN: consultation aux communes
- ▶ LATC
- ▶ Fiches Plan directeur cantonal
 - Fiche infrastructure écologique n'est pas un outil d'aménagement
 - Energies renouvelables
 - Solaire: pas sur terres assolées, pas sur terres cultivées, oui pour agrivoltaïsme
 - Biogaz agricole aussi pour le gaz et pas que électricité
 - Autres détails: à disposition



Projets

Construction



©ARCHES 2000 SA ET ARCHITECTURE AJ 3&H



CHAMBRE D'AGRICULTURE



AgroImpact

	Matières premières éligibles	Volumes disponibles	Nombre d'exploitations	Collecteurs
Principales	Lait d'industrie	95'000 t/an	≈ 350	
	Betterave	33'000 t/an		
Secondaires	Blé	10'000 t/an		
	Tournesol	1'300 t/an		

Matières premières éligibles	Réduction moyenne des émissions	Stockage de carbone moyen	Bonus carbone moyen	Variation du bonus
Lait	0.095 kgCO2/l	1 tCO2/ha/an	1,7 ct/kg + 1 ct/kg	1 à 5.4 ct/kg
Blé	11.9 kgCO2/t	1.8 tCO2/ha/an	1.8 CHF/dt	0.5 à 4.5 CHF/dt
Tournesol	9.8 kgCO2/t	1.8 tCO2/ha/an	4.2 CHF/dt	1.2 à 8.5 CHF/dt
Betterave	0.5 kgCO2/t	1.8 tCO2/ha/an	1.8 CHF/t	0.9 à 4.5 CHF/t

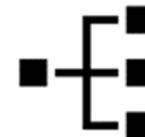


Esquisse de PDR: biogaz

Les mesures s'inscrivent dans une stratégie globale et sont coordonnées avec le développement régional, les parcs d'importance nationale et l'aménagement du territoire:

Agriculteurs

(Petites installations de biogaz individuelles ou groupement d'agriculteurs)



(Coopérative agricole)

(Mise sous pression et transport du gaz jusqu'à Courtemelon)

EcoBioVal Sàrl

(Purification et injection du gaz dans le réseau)

Particulier

(Achat du gaz pour le chauffage ou l'industrie)

Energie du Jura SA

(Distribution du gaz via le réseau existant)

Figure 1: Chaîne de création de valeur de la fermentation décentralisée des engrais de ferme avec purification centrale et injection du biométhane dans le réseau.



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Infos ECR



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

50 ans d'Agrijura



1975-2025

- ▶ Première assemblée en 1975
- ▶ 50 ans de défense professionnelle en 2025
- ▶ Une action ou événement spécial sera prévu dans chaque section en 2025

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA

Courfaivre, le 18 février 1985

AUX ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA

*Monsieur le Président, Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,*

*Par la présente, le comité de la Chambre d'agriculture du Jura a le plaisir
de vous inviter à la 10^e assemblée générale des délégués :*

vendredi 1er mars 1985 à 13 h 30

à la halle de gymnastique de Courtemaîche

*Convocation à la 10^{ème}
assemblée générale des
délégués*



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

2025, événements par section

- ▶ **Section Ajoie:** *Fête des Paysannes et Paysans, du 6 au 8 juin au Mont de Coeuve*
- ▶ **Section Clos du Doubs:** *Assemblée générale du 50^{ème}, vendredi 7 mars 2025 à la halle de sport de Saint-Ursanne*
- ▶ **Section Vallée de Delémont:** *Foire du Jura, peut-être la dernière sous la forme actuelle*
- ▶ **Section Franches-Montagnes:** *char du Marché-Concours en août + conférence technique ?*



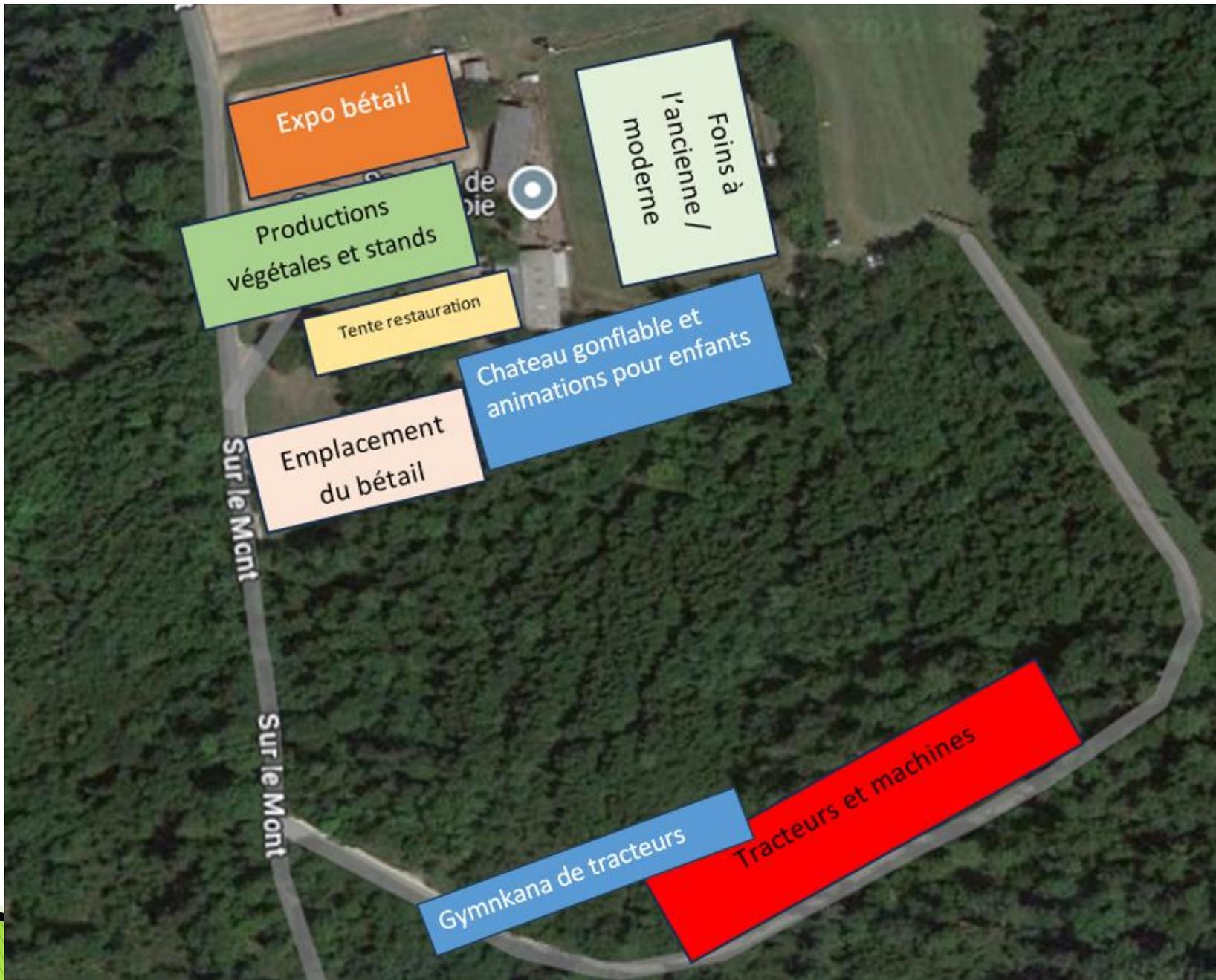
Fête des Paysannes et Paysans

- ▶ **Du 6 au 8 juin 2025 au Mont de Coeuve**
- ▶ **Comité d'organisation créé en juin 2024**
 - Thierry Blaser, Président
 - Caroline Schori
 - Edwige Steulet
 - Céline Turberg
 - Amélie Nagel
 - Fabrice Cerf
 - David Choffat
 - François Monin
 - Marc Kury
 - Comité section Ajoie en appuis et recherche de bénévoles



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

<i>Date</i>	<i>Horaires</i>	<i>Quoi</i>
Vendredi 6 juin 2025	9h-15h	Journée des écoliers
Partie officielle	19h-24h	Banquet des familles agricoles (sur invitation aux membres)
		Visionnage du film 50 ans AgriJura
		Animations
Samedi 7 juin 2025	10h-17h	Marché Concours Bovin
Journée technique		Les différents stands et animations
	18h-3h	Fête des paysans
		Soirée festive des JAJ
Dimanche 8 juin 2025	9h-17h	Journée portes ouvertes
Journée familiale		Sentier depuis la gare de Porren
		Quadrille FJEC
		Gymkhana de tracteurs
En permanence		Visite des essais de cultures
		Expo photo AgriJura / fête des paysans
		Attractions (château gonflable etc)
		Bar et restauration
		Différents stands



Expo bétail

Productions végétales et stands

Tente restauration

Emplacement du bétail

Chateau gonflable et animations pour enfants

Foins à l'ancienne / moderne

Gymnkana de tracteurs

Tracteurs et machines

Sur le Mont

Sur le Mont

Fête des Paysannes et Paysans

- ▶ Besoin de bénévoles pour la manifestation
- ▶ N'hésitez pas à vous adresser à un membre de la section Ajoie ou du comité si vous voulez vous investir pour cette fête 😊



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

50 ans d'AgriJura – Stratégie 2025

- ▶ Redéfinir les priorités d'AgriJura pour les prochaines années
- ▶ Redéfinir les missions de la chambre d'agriculture
- ▶ Base: stratégie validée par le comité en 2018
- ▶ 8 angles principaux

Priorités 2035 – AgriJura – chambre d'agriculture

Angle organisationnel

- ▶ Promotion professionnelle
 - ▶ Informer sur les modes de production
 - ▶ Thématiser sur le bien-être animal et les engagements
 - ▶ Rôles de l'agriculture
 - ▶ Actions de communication portes ouvertes, stands
 - ▶ Communication active sur les réalités agricoles suisses (biodiversité, climat, bien-être animal, PPh, etc.)
- ▶ Renforcer les synergies entre organisations professionnelles (chambres d'agriculture), et faciliter le partage des thématiques avec et impliquer les acteurs et les instances par des échanges réguliers
- ▶ Positionnement de la défense professionnelle, concilier fermeté et sens du compromis
- ▶ Encourager les échanges par le biais de groupes d'intérêt d'agriculteurs
- ▶ Echange et thèmes régionaux au niveau des SR et au comité par leur représentant
- ▶ Echange avec les membres collectifs (fédérations d'élevage, de producteurs, centres collecteurs, autres)

Angle économique

- ▶ Préserver l'aire agricole face aux emprises extérieures et garantir les possibilités de développement structurel de l'agriculture
- ▶ Soutenir en priorité les projets avec de bonnes perspectives d'amélioration des revenus ou amenant de véritables avantages aux exploitations
- ▶ Sensibiliser aux solutions de prévoyance individuelle et collective
- ▶ Intégrer les nouveaux modes d'exploitation et réfléchir à une fiscalité adaptée
- ▶ Anticiper sur les conséquences d'une possible ouverture des marchés
- ▶ Intégrer la réduction des coûts de production dans tous les projets (construction, projets FRI, etc.)
- ▶ Soutenir les projets de collaboration interexploitations par un encadrement administratif et technique et par un conseil sur les formes de collaboration
- ▶ Rechercher les solutions de conversion des dettes
- ▶ Différenciation et recherche de valeur ajoutée (modes de production, énergie, adaptations aux changements) (labels, circuits courts)
- ▶ Développer l'esprit d'entreprise (échanges, excursions, formation)
- ▶ Accompagner l'entraide dans l'agriculture (échange de prestations)
- ▶ Dynamiser le conseil global (économique, fiscal, assurantiel)
- ▶ Promouvoir les solutions digitales pour simplifier la saisie et mettre en valeur les données

Politique agricole et paiements directs

- ▶ Refondre le système de paiements directs en le simplifiant et en le rendant plus flexible, compréhensible, défendable et homogène
- ▶ Viser un soutien accru aux productions garantes de notre sécurité alimentaire
- ▶ Maintenir les montants globaux de paiements directs obtenus par l'agriculture jurassienne
- ▶ Maintenir la protection à la frontière et l'adapter ponctuellement
- ▶ S'appuyer sur la prestation en faveur de la production indigène pour les droits d'importation
- ▶ Défendre un système «une prestation, une contribution»
- ▶ Assurer une juste répartition entre les contributions et renforcer la sécurité de l'approvisionnement
- ▶ Garantir un système de contrôle fiable et indépendant
- ▶ Simplifier le système par des synergies dans la saisie des données (digitalisation)



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Tel. 032 426 53 54
Fax 032 426 78 71

info@agrijura.ch
www.agrijura.ch



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agrijura – Stratégie 2025

- ▶ **Angle organisationnel**
 - Communications actives sur les réalités agricoles suisses (biodiversité, climat, bien-être animal, PPH...)
- ▶ **Politique agricole et paiements directs**
 - Refondre le système de paiements directs en le simplifiant et en le rendant plus flexible
- ▶ **Bases de production ~~Améliorations structurelles~~**
 - Garantir des montants cantonaux suffisants pour les besoins
 - Préserver l'aire agricole face aux emprises extérieures



Agrijura – Stratégie 2025

- ▶ **Vulgarisation**
 - Soutenir les projets de recherche appliquée avec plus-value dans la pratique
 - Garantir les ressources nécessaires chez nos partenaires pour les projets portés par la défense professionnelle

- ▶ **Angle écologique**
 - Promouvoir une biodiversité fonctionnelle de qualité plutôt qu'en quantité
 - Porter l'ensemble des projets de biodiversité et leur réforme en les agrandissant et en les simplifiant

- ▶ **Angle social**
 - Poursuivre le développement des dépannages

50 ans d'AgriJura – Stratégie 2025

- ▶ Feuille de route à valider
À l'AG du 7 mars 2025.
- ▶ Ligne de conduite pour les
prochaines années
- ▶ Vos remarques ?

Priorités 2025 – AgriJura – chambre d'agriculture

Angle organisationnel

- ▶ Promotion professionnelle
 - ▶ Informer sur les modes de production
 - ▶ Thématiser sur le bien-être animal et les engagements
 - ▶ Rôles de l'agriculture
 - ▶ Actions de communication portes ouvertes, stands
 - ▶ Communication active sur les réalités agricoles suisses (biodiversité, climat, bien-être animal, PPh, etc.)
- ▶ Renforcer les synergies entre organisations professionnelles (chambres d'agriculture), et faciliter le partage des thématiques avec et impliquer les acteurs et les instances par des échanges réguliers
- ▶ Positionnement de la défense professionnelle, concilier fermeté et sens du compromis
- ▶ Encourager les échanges par le biais de groupe d'intérêt d'agriculteurs
- ▶ Echange et thèmes régionaux au niveau des SR et au comité par leur représentant
- ▶ Echange avec les membres collectifs (fédérations d'élevage, de producteurs, centres collecteurs, autres)

Angle économique

- ▶ Préserver l'aire agricole face aux emprises extérieures et garantir les possibilités de développement structurel de l'agriculture
- ▶ Soutenir en priorité les projets avec de bonnes perspectives d'amélioration des revenus ou amenant de véritables avantages aux exploitations
- ▶ Sensibiliser aux solutions de prévoyance individuelle et collective
- ▶ Intégrer les nouveaux modèles d'exploitation et réfléchir à une fiscalité adaptée
- ▶ Anticiper sur les conséquences d'une possible ouverture des marchés
- ▶ Intégrer la réduction des coûts de production dans tous les projets (construction, projets FRI, etc.)
- ▶ Soutenir les projets de collaboration interexploitations par un encadrement administratif et technique et par un conseil sur les formes de collaboration
- ▶ Rechercher les solutions de conversion des dettes
- ▶ Différenciation et recherche de valeur ajoutée (modes de production, énergie, adaptations aux changements) (labels, circuits courts)
- ▶ Développer l'esprit d'entreprise (échanges, excursions, formation)
- ▶ Accompagner l'entraide dans l'agriculture (échange de prestations)
- ▶ Dynamiser le conseil global (économique, fiscal, assurantiel)
- ▶ Promouvoir les solutions digitales pour simplifier la saisie et mettre en valeur les données

Politique agricole et paiements directs

- ▶ Refondre le système de paiements directs en le simplifiant et en le rendant plus flexible, compréhensible, défendable et homogène
- ▶ Viser un soutien accru aux productions garantant notre sécurité alimentaire
- ▶ Maintenir les montants globaux de paiements directs obtenus par l'agriculture jurassienne
- ▶ Maintenir la protection à la frontière et l'adapter ponctuellement
- ▶ S'appuyer sur la prestation en faveur de la production indigène pour les droits d'importation
- ▶ Défendre un système «une prestation, une contribution»
- ▶ Assurer une juste répartition entre les contributions et renforcer la sécurité de l'approvisionnement
- ▶ Garantir un système de contrôle fiable et indépendant
- ▶ Simplifier le système par des synergies dans la saisie des données (digitalisation)



**Merci
de votre attention**

Infos ECR



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Infos FRI



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE



ENVIRONNEMENT | AGRICULTURE | FILIÈRES ALIMENTAIRES | INTENDANCE | FORMATION | CONSEILS | FIDUCIAIRE | EXPERTISE

RENCONTRE DES SECTIONS RÉGIONALES AGRIJURA – AUTOMNE 2024

INFORMATIONS DE LA FONDATION RURALE INTERJURASSIENNE

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

2852 Courtételle | 032 545 56 00 | www.frij.ch | frij@frij.ch

Renouvellement de la convention de prestations

- Période 2024 – 2025 : plan équilibre avec une réduction de 450'000 frs de la contribution du canton du Jura
- Des mesures d'adaptation ont dû être prises
- Les tarifs ont ainsi été adaptés au 1.1.2024 avec l'ajout de la TVA sur les tarifs actuels
- Un montant de 50 frs a été ajouté par mandat pour les frais de dossiers
- Des mesures pour renforcer l'efficacité et poursuivre la diversification des sources de financement ont également été mises en œuvre

Malgré ce contexte difficile l'entente au sein du Conseil de fondation ainsi que les collaborations avec les chambres d'agriculture et les cantons restent excellentes

20e anniversaire de la FRI en 2024

- Un programme a été défini pour le 20^e anniversaire de la FRI
- Nous avons ainsi mis une touche 20^e dans les différents évènements organisés par la FRI en 2024
- Une enquête de satisfaction a été conduite auprès des clients et des partenaires de la FRI. 184 personnes ont répondu à l'enquête, 9 focus groupes ont été organisés pour couvrir l'ensemble des activités de la FRI
- Une journée de réflexion stratégique a été conduite le 10 avril par le Conseil de fondation avec l'Equipe de direction pour analyser les résultats et identifier les mesures à mettre en œuvre

Résultats de la journée stratégique – selon les domaines d’activités

- Les résultats de l’enquête et des focus groupes ont montré un fort attachement à la FRI. Les attentes, les défis et les opportunités ont permis d’identifier des pistes d’actions lors de l’atelier du 10 avril.
- La proposition principale qui apparaît est le renforcement du domaine de la production animale. La mise en œuvre de cette proposition devra encore être validée dans le cadre d’un atelier qui devrait réunir les représentants des milieux de l’élevage, en particulier dans le domaine de la production laitière. L’objectif de l’atelier sera d’identifier les attentes dans ce domaine ainsi que les défis et les opportunités.
- L’objectif principal pour la production végétale consiste à intégrer dans les prestations de formation et de conseil le changement climatique et ses impacts sur la production végétale, tout en restant leader dans ce secteur.

Résultats de la journée stratégique - selon les domaines d'activités

- Le besoin de renforcer la gestion dans la formation au niveau du CFC d'agriculteur a été relevé. Cela peut se faire en mettant l'accent sur les exercices pratiques et en intégrant des intervenants externes proches de l'agriculture.
- Dans les activités de conseil et fiduciaire l'accent devrait être mis sur l'amélioration de la compréhension des données et des résultats comptables en intégrant le budget au bouclage comptable et en facilitant la comparaison avec des références régionales.
- Il y a un potentiel pour mieux présenter et communiquer les activités déployées par le FAER en particulier la finalité et les objectifs visés par les projets et leur financement. Les porteurs de projets devraient encore être plus mis en avant, en particulier pour les PDR.
- L'introduction des nouvelles formations AFP et CFC en hôtellerie-intendance doit être mise à profit pour renforcer l'identité du métier et son attractivité.
- Au niveau du brevet de la paysanne, il conviendra de participer activement à la réforme en cours de la formation professionnelle supérieure au sein d'AgriAliForm et de relayer les attentes et besoins des candidates du Jura et du Jura bernois.

Résultats de la journée stratégique – actions transversales

- La pertinence et la validité de la mission et des valeurs de la FRI ont été confirmées.
- Il y a un potentiel de réduction de la charge administrative ressentie sur les exploitations, en améliorant l'exploitation des données à fournir par les agriculteurs-trices.
- La communication des prestations et activités de la FRI devrait être mieux ciblée, en tenant compte des besoins spécifiques, des différents publics cibles de la FRI.

Actions en lien avec la communication

- Ouverture du [nouveau site internet](#) permettant un accès facilité aux informations pertinentes
- Création d'une rubrique FRI'VULG : « Des publications pour répondre aux questions des exploitant-e-s concernant les productions animales, végétales et la gestion de l'entreprise »
- Possibilité d'être informé de manière ciblée sur les actualités :
 - Infolettres thématiques : max. 1 x par semaine
 - Groupes WhatsApp : groupes ouverts en production végétale

Effectifs réjouissants :

- 119 apprenti-e-s formation initiale agricole : 109 CFC, 10 AFP
- 45 candidat-e-s brevet agricole, dont 17 en 1^{ère} année
- 8 candidat-e-s maîtrise agricole
- 25 participantes brevet paysanne
- 54 apprenti-e-s intendance : 41 CFC, 13 AFP

Révision des formations professionnelles initiales et supérieures :

- Hôtellerie - Intendance : mise en œuvre depuis la rentrée 2024
 - Fusion des professions de spécialiste en hôtellerie et de gestionnaire en intendance
- Agriculture :
 - Formation initiale : révision en cours, entrée en vigueur 2026
 - Formation supérieure : début de la révision, entrée en vigueur 2029

Formation professionnelle initiale et supérieure



CFC en 3 ans avec orientations :

- Grandes cultures
- Production végétale biologique
- Economie alpestre et agriculture de montagne
- Aviculture
- Production bovine
- Production porcine

1ère et 2e années :

- Communes à tous les apprentis
- Compétences de base en production végétale et animale

3e année :

- Première orientation à choix -> 1er CFC
- Possibilité de suivre une 2e orientation en 4e année -> 2e CFC

Révision Formation professionnelle supérieure

- Adapter la formation brevet maîtrise à la nouvelle formation initiale
- Améliorer l'intégration de la formation de la paysanne
- Adapter les compétences acquises au contexte 2035



Vaste enquête du 22 novembre au 13 décembre 2024

Éléments issus l'enquête 2024 sur les prestations FRI

- Palette de cours proposée très large et mérite d'être quelque peu restreinte
- Laisser de la place à des prestations proposées en cours de campagne, selon l'actualité
- Attention particulière accordée au contenu et au niveau d'approfondissement
- Sujets techniques traités de manière approfondie appréciés
- Collaboration avec des partenaires externes
- Diversifier les formes : capsules vidéo, flash info
- Utiliser la formation continue comme lieu de rencontre et d'échange

Programme 2024-2025

- Offre renouvelée avec 62 cours

Mise en valeur des données comptables 2022. Ce qu'il faut en retenir :

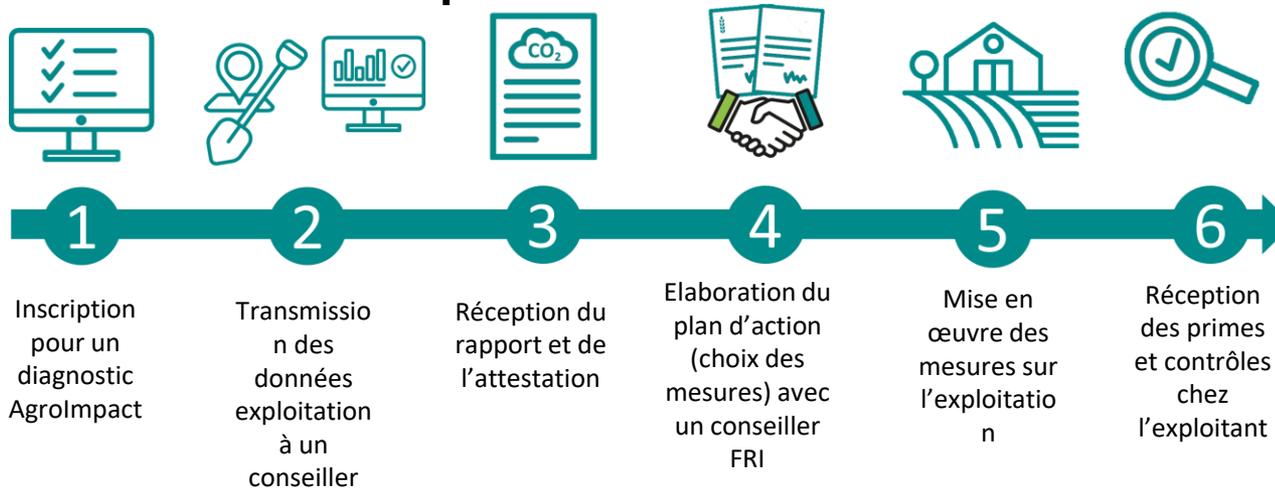
- Données valorisables de 502 exploitations du Jura et du Jura bernois
- En 2022, en zone de plaine, les revenus des exploitations de la région sont semblables aux références nationales.
- En zone de montagne, ils sont même 30% supérieurs.
- Malgré cela :
 - *30% des exploitations présentent une modification de capital propre négative*
 - *20% une trésorerie nette globale négative*
- Les revenus du travail s'élèvent à Fr. 28.- en zone de plaine et Fr. 20.- en zone de montagne
- Grande hétérogénéité des performances technico-économiques & résultats financiers :
 - *Les performances technico-économiques moyennes des entreprises de la région sont proches de celles réalisées en moyenne en Suisse.*
 - *Les charges de mécanisation par ha en zone de plaine sont toutefois proches des références nationales, malgré les surfaces exploitées plus importantes.*

Le scarabée japonais. Quid ?

- C'est est un coléoptère polyphage (il mange tout). Il a plus de 400 plantes hôtes.
 - *Les larves (vers blancs) endommagent les prairies et les gazons en consommant les racines*
 - *Les adultes consomment les feuilles, fleurs et fruits.*
- Statut d'organisme de quarantaine en Suisse → nous cherchons à l'éradiquer en cas d'apparition.
- Il est déjà installé au Tessin et en Valais. En 2023 des individus isolés ont été capturés à dans les cantons de Bâle campagne et Soleure.
- La surveillance est coordonnée au niveau national.
- Dans le Jura, nous posons 4 pièges à phéromones durant la saison de végétation. En cas de découverte d'un individu dans nos pièges, nous allons densifier les piégeages dans la zone concernée afin de confirmer ou non la présence d'une population. Si c'est confirmé, plusieurs mesures seront mises en place dans un périmètre autour du lieu de la population.



Bilans carbone – processus FRI



Bilans carbone – état d'avancement

56 devis demandés > 29 devis signés > 9 mandats finalisés

L'équipe FRI



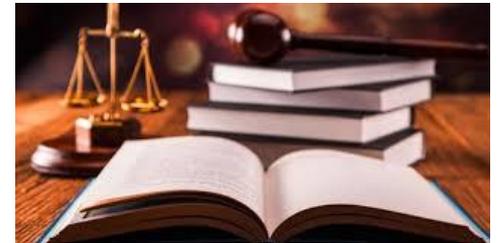
+ Sarah Rey dès 2025

+ équipe de préleveurs de sols externes

Autres infos

- Modification de l'Ordonnance sur les améliorations structurelles dès le 1^{er} janvier 2025 :
 - Des crédits d'investissements pourront être sollicités pour financer l'achat de terres

!!! Pas pour les reprises dans le cadre familial qui s'effectuent aux conditions de la LDFR avec un prix préférentiel !!!



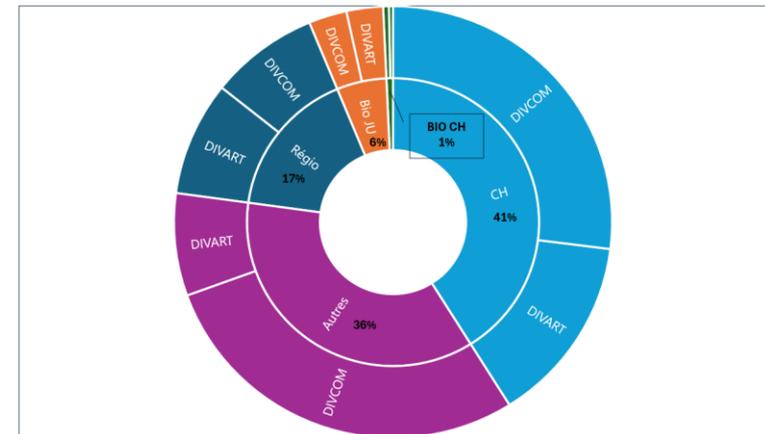
Reprise restaurants CEJEF

- Réponse à la motion Monin « Restauration collective : favorisons les produits locaux de saison
- Reprise du mandat de gestion pour les restaurants DIVCOM, DIVSSA et DIVART à Delémont dès le 1er août 2023.
- Principales exigences du mandat de gestion :
 - repas équilibré aux apprentis pour 9.- ; 5.- versés par l'Etat à l'exploitant par repas élève ;
 - tendre à assurer un approvisionnement des produits cuisinés en respectant une proportion de 50% de produits régionaux et de 25% de produits BIO ;
 - engager et gérer le personnel existant ;
 - promouvoir la formation professionnelle ;
 - créer un climat d'accueil chaleureux et convivial.

Reprise restaurants CEJEF

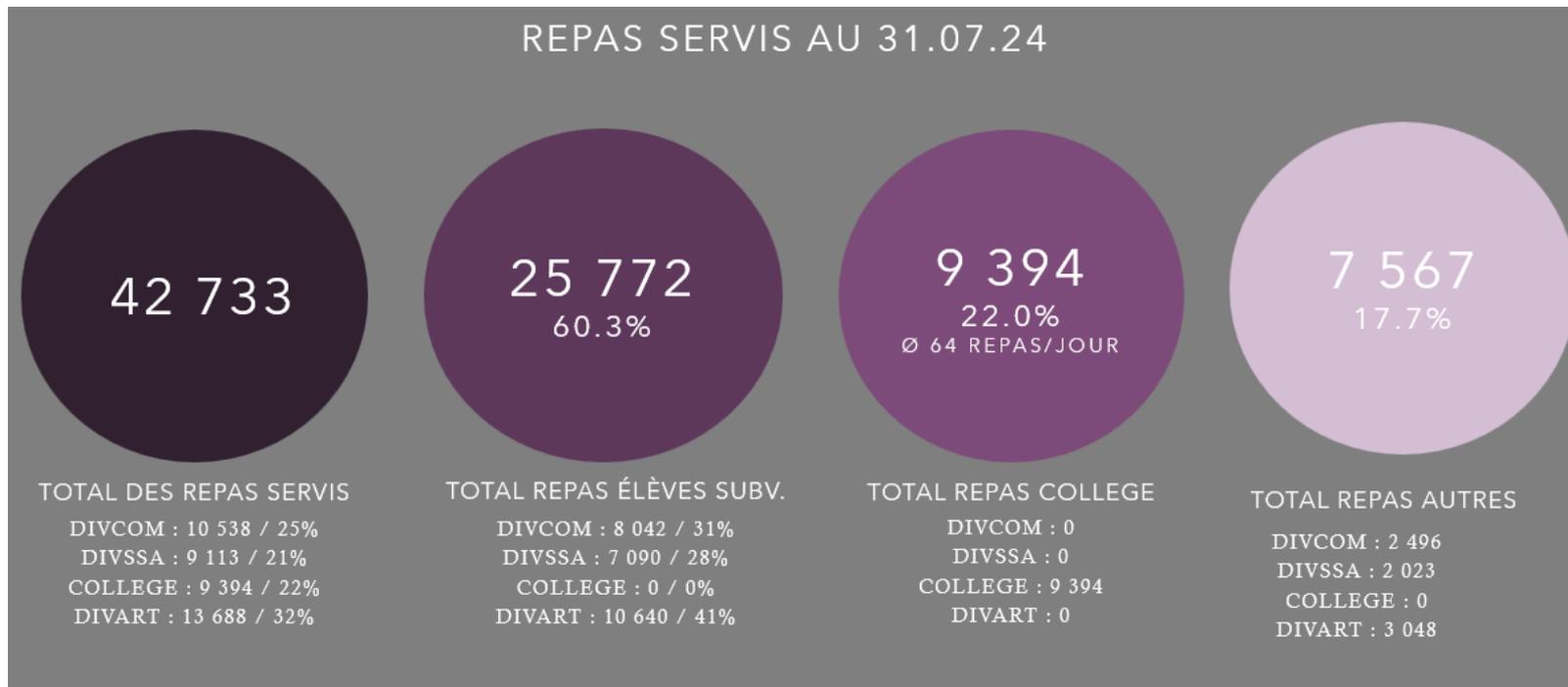
- Engagement de 8 personnes, 3 apprentis et 2 auxiliaires en 3 semaines
- Mise en place d'un système d'approvisionnement en produits BIO en collaboration avec les producteurs (légumes, viande) ; augmentation de la part en produits régionaux (pain, œufs)
- Mise en place d'un système de monitoring des achats par catégorie (catégorie de produit et provenance/BIO)

Approvisionnement DIVCOM-DIVART au 31.7.24



Restaurants CEJEF

Intendance et services hôteliers



Programme de mise en œuvre (PMO) 2023-2026

Filière alimentaire et espace rural

FICHE 1 ORGANISATION	1.1. Accompagner les producteurs / filières et prestataires dans le développement de leurs activités 1.2. Entreprendre un processus de numérisation raisonné
FICHE 2 COMMERCIALISATION	2.1. Collaborer avec les acteurs commerciaux régionaux en vue de développer l'offre régionale 2.2. Améliorer la visibilité de l'offre agritouristique
FICHE 3 COMMUNICATION	3.1. Augmenter l'efficacité de la communication avec les membres 3.2. Déployer « Terroir Juraregion » et les deux labels régionaux à chaque acte d'achat (terroir) 3.3. Établir de nouveaux partenariats et renforcer ceux existants

Ces objectifs sont réalisés à travers les projets existants :

- Regio.garantie Romandie
- PDR Crealait
- PDR Produire et Manger local
- PDR Marguerite
- Év. PDR Cheval FM / production animale
- NPR E-commerce
- Etc.

Ainsi que le Concours Suisse des produits du terroir et son réseau international (Alp'24 Culinarium Alpinum)

Programme de mise en œuvre (PMO), 2023-26

Terroir Juraregion : un univers mettant en avant les forces de la région

Filière alimentaire et espace rural



Démarches auprès des communes pour «sauvegarder» leur commerce local

- Conseils et soutiens aux gérants de point de vente
- Produit du mois mis en avant, commun aux magasins
- Campagne de communication (avec le SIC) sur le mois d'octobre 2024

Mise en place du Prix Innovation Terroir Juraregion

- Nouveaux producteurs démarchés
- Nouveaux produits labellisés
- Emulation régionale et couverture médiatique



Infos SCAV



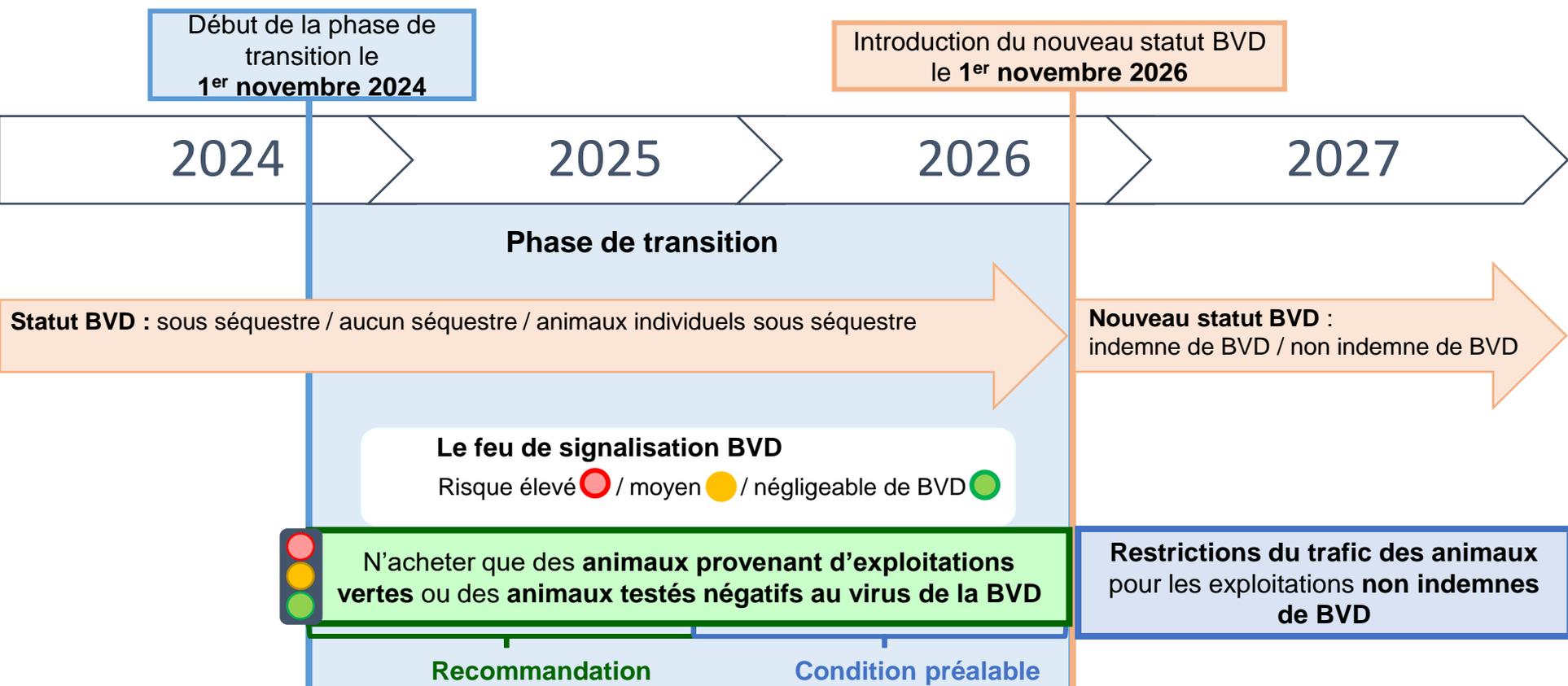
AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Rencontre annuelle Agrijura section Ajoie

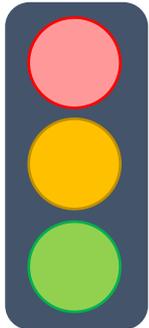
21 novembre 2024

Phase de transition BVD

Vue d'ensemble de la phase de transition



Feu BVD: Acheter vert pour rester vert !



- permet aux détenteurs de protéger activement leurs troupeaux en n'achetant que dans les exploitations présentant **un risque négligeable de BVD (feu vert)** ou des animaux testés négatifs à la BVD

Avant d'acheter un animal, l'acheteur devrait **impérativement vérifier** la couleur du **feu de signalisation BVD** de l'exploitation de provenance.

Qu'attend-on des détenteurs d'animaux durant la phase de transition ?



Critère 1 non rempli :
animal IP au cours des
derniers 18 mois et/ou
animaux sous séquestre
pour cause de BVD



Critère 2 non rempli :
surveillance positive /
incomplète pendant un
intervalle défini



Critères 1 et 2 remplis

Pas de
déplacements
d'**animaux non
testés** vers
d'autres
exploitations !

Protéger le troupeau contre la BVD !

Contrôle du trafic des
animaux pour respecter le
critère 3 : uniquement les
entrées d'animaux provenant
d'exploitations vertes (ou
dépistage de la BVD) !

→ Avant chaque achat
d'animaux, vérifier le risque
de BVD de l'exploitation
d'origine (BDTA/document
d'accompagnement) !

Le 1^{er} novembre 2026 :



+

Critère 3 :
trafic des
animaux contrôlé
pendant 12 mois

=

statut « indemne de BVD »

Programme de lutte contre le piétin du mouton

Situation actuelle

- 277 mandats distribués aux 3 vétérinaires officiels
 - 98 dans la vallée de Delémont
 - 134 en Ajoie
 - 45 dans les Franches –Montagnes
- 60 exploitations testées négatives au piétin (situation au 19.11.2024)
- 6 exploitations sous séquestre (situation au 19.11.2024)

Situation actuelle

- 10 conseillers piétin formés dans le Canton du Jura
 1. AEBI Samuel
 2. ALLIMANN Dominique
 3. BOILLAT-RENN Petra
 4. MERCIER Michael
 5. PAPE Daniel
 6. PIQUEREZ Tyfane (Mont-Terri Vétérinaires)
 7. RICH Joel
 8. SCHAEFER Julien
 9. THEUBET Grégoire (Mont-Terri Vétérinaires)
 10. VALLAT Lyse (Clinique du Vieux-Château)

Trafic d'animaux pendant la lutte contre le piétin

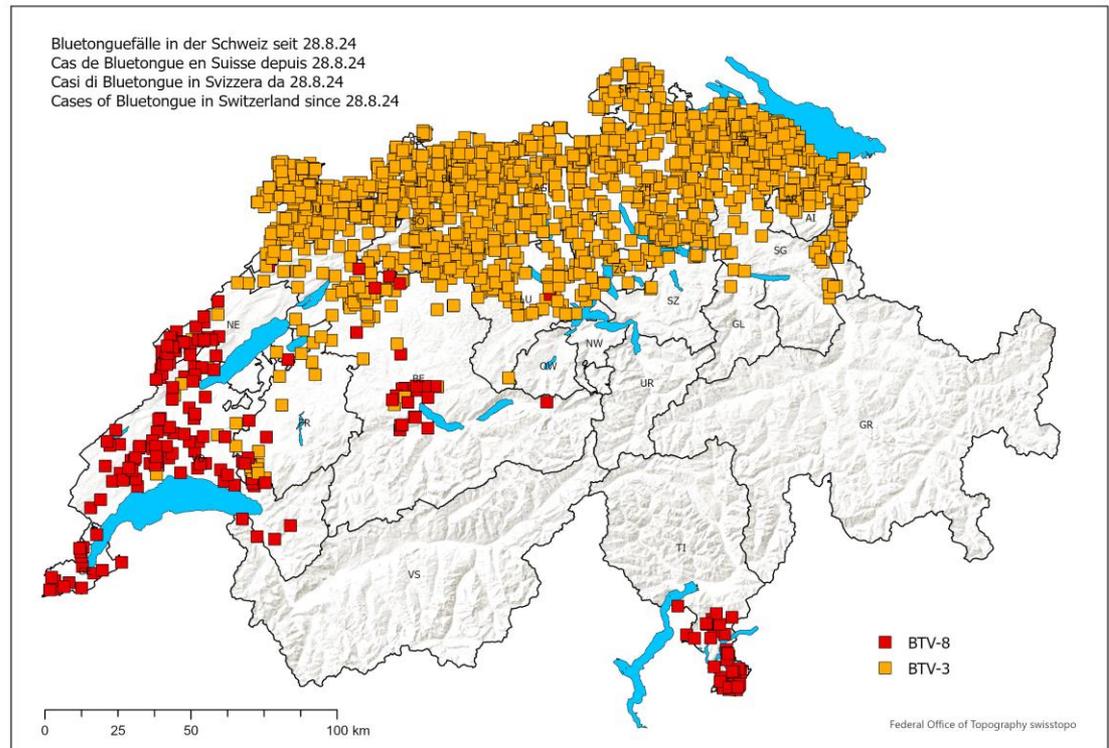
- Pour chaque exploitation, un statut s'affiche dans la BDTA
- Du 01.10.2024 au 31.03.2025, 3 statuts possibles:
 - « non testé »
 - « sous séquestre »
 - « indemne »
- À partir du 01 04 2025 jusqu'à la fin de la lutte, 2 statuts possibles :
 - « sous séquestre »
 - « indemne »

BTV-3

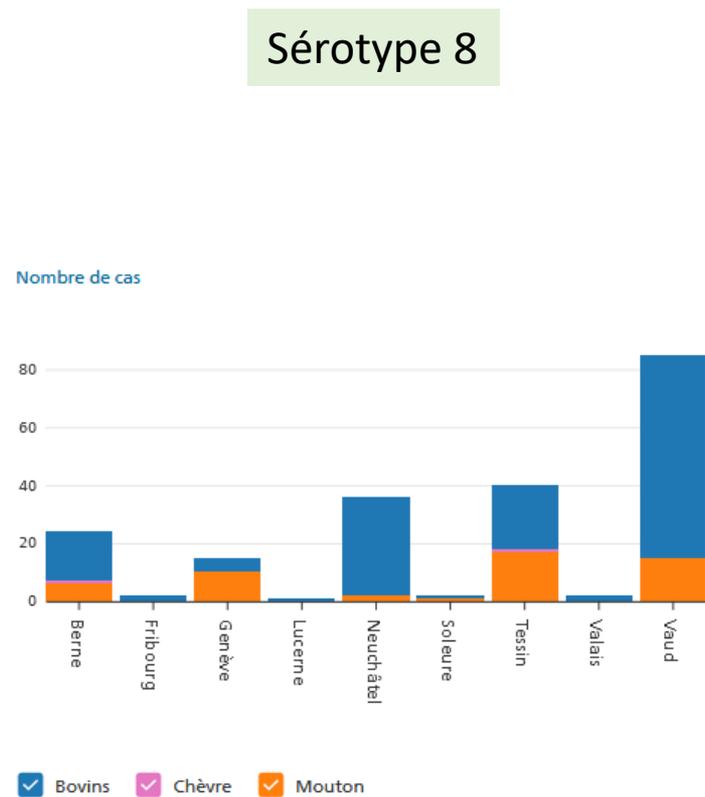
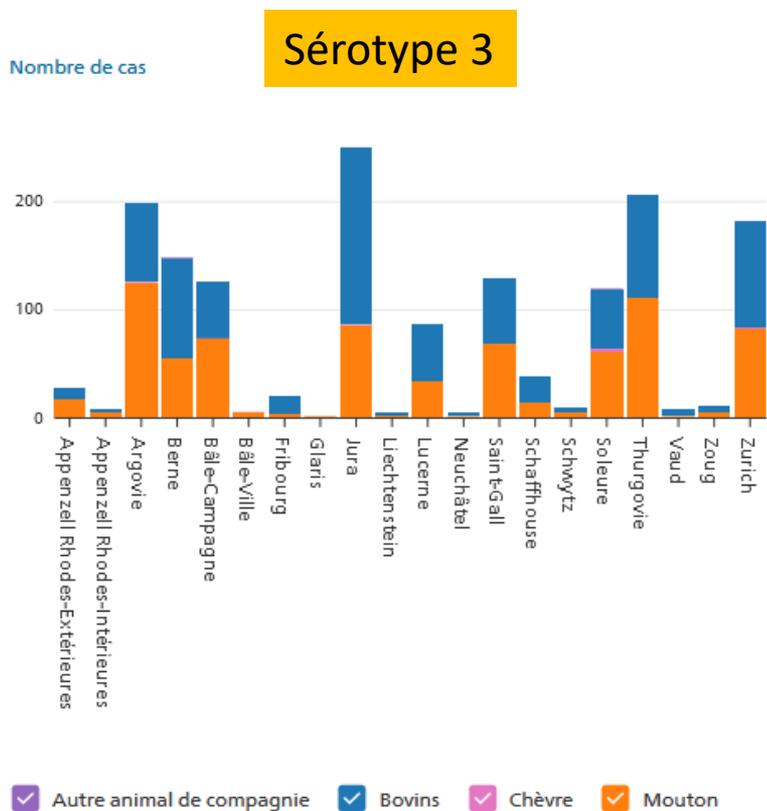
Situation en Suisse

- 1600 foyers de BTV-3
- 200 foyers de BTV-8
- «explosion» des nouveaux foyers de mi-septembre à mi-octobre
- Ralentissement des nouveaux foyers depuis la mi-octobre
- Inactivité du moucheron et donc de la propagation du virus avec l'abaissement des températures (<12°C)
- 3 vaccins contre le sérotype 3 «autorisés» en Suisse
- Recommandation de vacciner au premier trimestre 2025

Levée des séquestres pour la Suisse prévue le 1^{er} décembre 2024 par l'OSAV



Suisse: distribution des foyers par canton (18.11.2024)



Jura: Impact quantitatif / pertes (19 novembre 2024)

Bovins



- 212 exploitations sous séquestre
 - 26% des exploitations
 - 16'664 bovins
- 157 bovins périés
- Mortalité 1%

Ovins

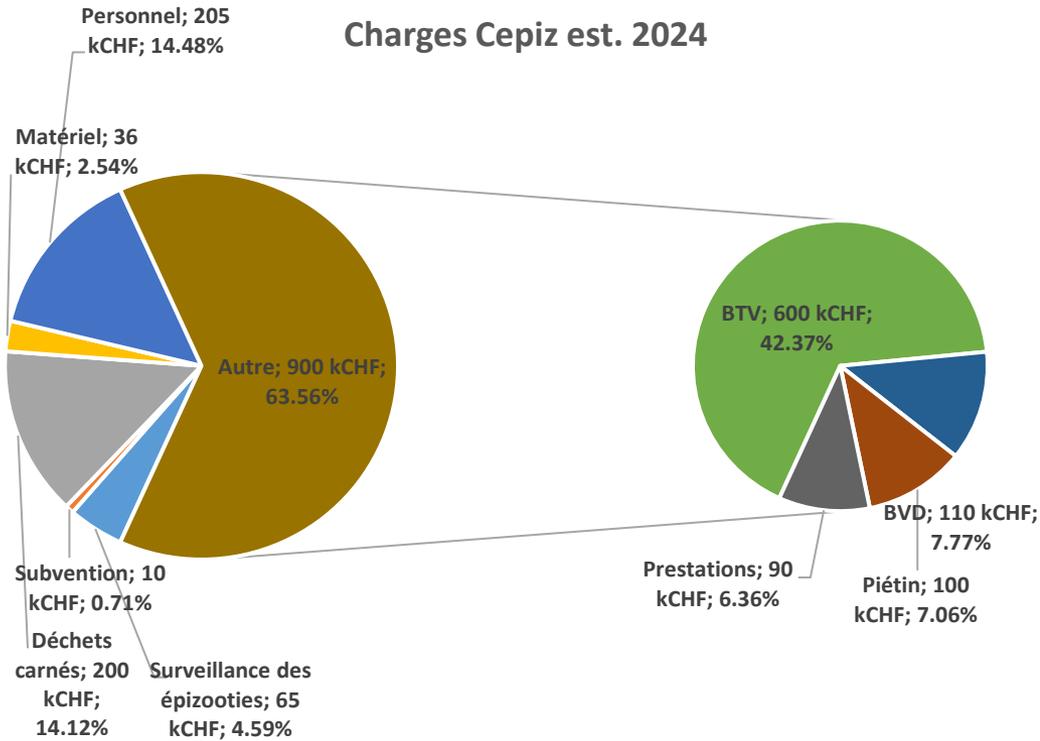


- 118 exploitations sous séquestre
 - 42% des exploitations
 - 3'893 ovins
- 140 ovins périés
- Mortalité 3,6%

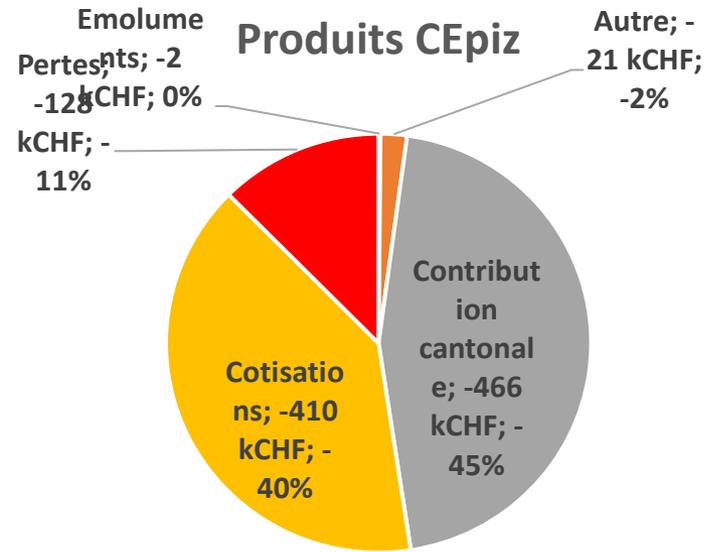
Animaux périés pris en charge par la caisse des épizooties à hauteur de **90%** de la valeur d'estimation. Estimation des coûts BTV-3 à charge de la CEPIZ: **600'000 CHF**

Charge et produits de la CEpiz

Charges Cepiz est. 2024



Produits CEpiz



Merci pour votre attention!

Questions?

Divers



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Belle fin d'année à toutes et tous!



Photos Georges Henz

Et bonne route pour 2025!



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE